

Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse = *Gazetta militare svizzera*
Band: 71=91 (1925)
Heft: 16

Vereinsnachrichten: Rapport sur l'activité du Comité Central de la Société Suisse des Officiers pour la période du 1er avril 1924 à fin juin 1925 : lu à l'assemblée des délégués du 13 juin 1925 à Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allgemeine Schweizerische Militärzeitung

Journal Militaire Suisse

Gazzetta Militare Svizzera

Organ der Schweizerischen Offiziersgesellschaft und des Schweizerischen Verwaltungsoffiziersvereins.
Herausgegeben vom Zentralvorstand der Schweizerischen Offiziersgesellschaft.

Organe de la Société Suisse des Officiers et de la Société des Officiers d'administration.
Publié par le Comité central de la Société Suisse des Officiers.

Organo della Società Svizzera degli ufficiali e della Società Svizzera degli ufficiali d'amministrazione.
Pubblicata per cura del Comitato centrale della Società Svizzera degli ufficiali.

Redaktion: Oberstlt. i. Gst. K. VonderMülll, Basel, Bäumleingasse 13.

Als Beilage erscheint alle 3 Monate: Schweizerische Vierteljahrs-Schrift für Kriegswissenschaft.
Redaktion: Oberst i. Gst. M. Feldmann, Bern.

Inhalt: Rapport sur l'activité du Comité Central de la Société Suisse des Officiers pour la période du 1er avril 1924 à fin juin 1925. — Bericht über die Tätigkeit des Zentralvorstandes der Schweizerischen Offiziersgesellschaft in der Zeit vom 1. April 1924 bis Ende Juni 1925. — Relazione sull'attività del Comitato Centrale della Società Svizzera degli Ufficiali per il periodo dal 1º aprile 1924 a fine giugno 1925. — Rapport sur l'activité des sections, 1922—1924. — Réunion de la Société Suisse des Officiers.

Rapport sur l'activité du Comité Central de la Société Suisse des Officiers pour la période du 1er avril 1924 à fin juin 1925.

Lu à l'Assemblée des délégués du 13 juin 1925 à Genève.

Messieurs et chers camarades,

Au début de ce résumé de l'activité de la Société pendant l'exercice 1924—1925, nous éprouvons une certaine tristesse à constater que de nombreux vides ont été creusés dans nos rangs. Nous donnons une pensée émue à nos camarades disparus. Il y a quelques mois, nous avons rendu les derniers honneurs au chef de notre armée pendant la mobilisation de 1914—1918, au créateur de notre cavalerie, le *Général Ulrich Wille*; nous avons également exprimé notre respectueuse sympathie à la famille de Mr. le *Colonel Camille Décoppet*, ancien Conseiller fédéral et chef du Département Militaire, prématurément enlevé à sa nouvelle activité. Notre Société tient encore à exprimer son respectueux attachement à la mémoire de ces deux hommes qui, dans des circonstances mémorables, ont assumé la responsabilité de la conduite et de l'administration de notre armée.

Pour la dernière année pendant laquelle le Comité Central formé par la section de Genève a exercé ses fonctions, le Comité se composait comme suit:

Président: Colonel Divisionnaire Charles Sarasin,
Vice-Président: Lieut. Colonel Auguste Rilliet,
Secrétaire: Lieut. Colonel Paul E. Martin,

Trésorier: Major Charles Boveyron,
Adjoints: Colonel Charles Briquet,
Lieut. Colonel Edouard Bordier,
Major E. M. G. Paul Logoz.

Au cours de cet exercice, le Comité s'est réuni 15 fois, dont 2 en séances extraordinaires. L'organisation du secrétariat n'a pas été modifiée. Dans l'exercice de sa gestion le Comité a voué tout spécialement son attention aux questions suivantes:

Instruction militaire préparatoire.

A la suite de l'enquête faite auprès d'officiers qui se sont plus spécialement voués à cette activité, de même qu'auprès des sections, le Comité Central a rédigé, à l'intention du Service de l'infanterie, un rapport complet sur la situation actuelle de l'instruction militaire préparatoire; il a de même présenté ses propositions pour la réorganisation de ces cours selon des principes généraux uniformes.

Quelques uns des rapports des sections, particulièrement bien traités, ont été joints au dossier comme pièces annexes.

Le Service de l'infanterie a soumis l'étude de toute la question à une commission d'experts qui s'est réunie à Berne le 15 décembre 1924 et au sein de laquelle le Comité Central était représenté par son président et son vice-président; s'il n'a pas crû devoir encore procéder à la refonte complète de l'ordonnance sur l'instruction militaire préparatoire, il a cependant tenu compte des observations formulées par le Comité Central en ce sens que de nouvelles prescriptions ont été appliquées cette année, à titre d'essai, dans le canton de Zurich. Dans les autres cantons, les anciennes ordonnances et prescriptions sont toujours en vigueur. Le nouveau Comité Central tiendra certainement à prendre connaissance des expériences réalisées à Zurich et à continuer à travailler à la réforme de cette utile institution.

Périodiques militaires de la Société Suisse des Officiers.

Cette question fait l'objet d'un rapport spécial et de propositions sur lesquelles l'Assemblée des délégués va être appelée à délibérer.

Conférenciers.

Comme les années précédentes, nous avons demandé à nos sections de bien vouloir indiquer au Comité Central les noms de conférenciers prêts à entretenir nos diverses sections de sujets propres à développer l'instruction des officiers hors service.

Par l'entremise des chefs de service du D. M. F. la même circulaire a été transmise à tous les officiers instructeurs; malheureusement les résultats obtenus restèrent bien en dessous des prévisions les plus pessimistes, car nous n'avons obtenu ainsi que trois inscriptions. Nous avons eu alors recours à un moyen plus énergique; nous avons adressé 215 lettres personnelles à tous ceux de nos camarades que nous estimions pouvoir nous répondre favorablement; nous avons eu ainsi la satisfaction d'enregistrer de nombreuses adhésions qui nous ont permis

de publier dans le Journal Militaire Suisse une liste des noms suffisante; ces sujets de conférences ont été largement mis à contribution par les sections.

Avant de clore ce chapitre, qu'il nous soit permis d'exprimer le regret de constater que beaucoup de nos camarades, de ceux qui, surtout par leur carrière et leur situation, possèdent un bagage important de connaissances militaires, hésitent et même refusent de faire profiter leurs camarades de leur expérience et de leur savoir. En particulier, les services du D. M. F. semblent être peu enclins à promouvoir ce travail en dehors du service; nous osons espérer qu'à l'avenir les milieux dirigeants de l'armée tiendront à participer à l'activité si précieuse des sociétés d'officiers et à encourager leurs efforts pour la préparation intellectuelle et morale des chefs de troupe de tous les degrés.

Société des Sciences Militaires.

Depuis le départ de son président, Mr. le Colonel Divisionnaire Sonderegger, cette société avait complètement suspendu son activité. A la suite des démarches entreprises par notre Comité, Mr. le Colonel Divisionnaire de Loriol, Chef d'arme de l'infanterie, a pris l'initiative de convoquer une assemblée générale de la société pour le 12 mai 1925, à Berne. A cette assemblée à laquelle le Comité Central s'est fait représenter par le Major E. M. G. Logoz, Mr. le Col.-Div. de Loriol a rappelé comme suit les motifs de sa convocation et l'objet de la réunion:

«Sous les auspices d'un «Comité d'initiative», qui lança un appel aux amis de la Bibliothèque Militaire Fédérale, se fondait en 1920 la Société Suisse des Sciences Militaires (Schweiz. Vereinigung für Kriegswissenschaft). La séance constitutive eut lieu le 30 mai 1920 et fut présidée par le Major Ronus au nom du Comité Central de la Société Suisse des Officiers.

«Le but de la société était de fournir des subsides à la Bibliothèque Militaire Fédérale qui du reste était l'instigatrice de cette fondation. Un comité fut nommé pour trois ans. Il fut constitué comme suit:

Président: Col. Divisionnaire Sonderegger
Vice-Prés.: Col. Divisionnaire de Loriol
Membres: Col. Cdt. de Corps Sprecher von Bernegg
Col. Divisionnaire Sarasin
Prof. Dr. W. Burckhardt, Berne
Colonel Vuilleumier
Col. E. M. G. Feldmann
Lieut. Col. R. Dollfuss
Colonel de Haller
Lieut. Col. E. M. G. VonderMühl
Capit. E. M. G. Wirz
Capit. E. M. G. H. Iselin

Capit. E. M. G. de Traz

Caissier: Major de Vallière

« Bien que le Comité ne soit plus en charge suivant les statuts, j'ai pris sur moi de le représenter et de demander une régularisation ou une liquidation de la société. »

« L'administration de la société est en effet irrégulière depuis que le bibliothécaire de la Bibliothèque Militaire Fédérale est parti et l'état de choses actuel ne saurait se prolonger. »

« Voici en effet ce qui c'est passé: »

Le 26 septembre 1921 avait lieu une séance de Comité. A cette séance assistaient: le Col. Div. Sonderegger, président; le Col. Feldmann; le Capit Iselin; le Major de Vallière, bibliothécaire de la Bibliothèque Militaire fédérale; le Major Combe, représentant de l'E. M. G.

« Suivant le procès-verbal, il fut décidé que le Major de Vallière devenait, ex officio, caissier de la société comme bibliothécaire et qu'il gérerait comme tel la comptabilité. »

« Or, depuis que le Major de Vallière a quitté le service de l'E. M. G., la comptabilité n'a plus été tenue et les cotisations ne sont plus rentrées . . . Le service de l'E. M. G. n'admettant pas la continuation des relations entre lui et la société telle qu'elle a été constituée en 1920 et comme elle a été administrée jusqu'ici, il ne restait plus qu'à dissoudre la société ou à la réorganiser sur les bases exigées par l'E. M. G. »

« J'ai donc convoqué l'assemblée générale pour délibérer et décider à ce sujet. Le Col. Div. Sonderegger m'a chargé de le représenter comme président. »

L'assemblée après s'être déclarée compétente pour délibérer et décider sur son ordre du jour et avoir approuvé la présidence assumée par le Col. Div. de Loriol, a entendu un rapport du Major Iselin comme réviseur des comptes. D'après les indications fournies par le Col. Div. de Loriol et le Major Iselin, le solde actif net de la société est actuellement de Fr. 2,344.21.

L'assemblée après avoir approuvé le rapport financier du Major Iselin s'est prononcées pour la *continuation de l'existence de la société*; l'E. M. G. se déclare lui-même heureux de pouvoir bénéficier aussi à l'avenir, pour la Bibliothèque Militaire Fédérale, des subsides que la société pourra lui fournir.

Conformément à l'avis émis par le Col. Div. de Loriol, l'assemblée a chargé ce dernier de s'entendre avec le Col. Div. Sarasin, président du Comité Central de la Société Suisse des Officiers, en vue de préparer les propositions à soumettre au sujet de la forme en laquelle l'activité de la Société des Sciences Militaires se continuera, à une nouvelle assemblée générale qui devait être convoquée en même temps que la fête centrale de la Société Suisse des Officiers à Genève en juin 1925.

Cette assemblée générale aura lieu demain 14 juin.

Musée historique de la période de la guerre mondiale.

Un comité d'initiative composé de personnalités civiles et militaires nous a demandé de nous intéresser à la fondation de cette société qui avait pour but de recueillir tous les documents relatifs à la période de la guerre mondiale 1914—1918 et de les réunir en un musée. Comme cette institution ne revêtait pas un caractère exclusivement national et se trouvait en dehors de l'activité prescrite par nos statuts, nous n'avons pas cru devoir donner suite à cette proposition.

Ordonnance sur les contrôles militaires.

L'été dernier, le D. M. F. a eu l'amabilité de nous soumettre son projet d'ordonnance sur les contrôles militaires, en nous demandant de l'étudier et de lui soumettre les propositions qu'il pourrait nous suggérer. Deux des membres du Comité ont été spécialement chargés de cette étude et de rapporter sur ce projet.

Le rapport que nous avons remis au D. M. F. se déclarait entièrement d'accord avec le projet qui nous avait été soumis; la seule suggestion que nous avons faite tendait à faire préciser l'instance qui devait transmettre aux commandants d'unité les notes qualificatives obtenues par les officiers dans les différents cours et écoles auxquelles ils étaient appelés en dehors de leur unité d'incorporation.

Tir hors service.

La conférence de tir annuelle organisée par le Service de l'infanterie n'a pas été convoquée en 1924. De ce fait nous n'avons pas eu de propositions à faire et n'en avons pas non plus reçues de nos sections. A la suite d'un cas spécial, qui s'était produit dans une section, nous avons demandé à l'autorité compétente, où les comités, qui désiraient organiser des exercices de tir dans leur section devaient s'adresser pour obtenir la munition au prix réduit. Par décision de l'Intendance fédérale du matériel de guerre, ces commandes devront être adressées au Dépôt fédéral de munitions de Thoune qui, après bien-trouvé, livrera les munitions demandées au prix réduit.

Concours de travaux écrits.

Le délai pour la remise des travaux de concours a été reporté du 31 octobre au 31 décembre 1924, ce qui a eu l'heureux effet d'augmenter dans de notables proportions le nombre des travaux soumis à l'appréciation du jury présidé par le Col. Cdt. de Corps Bridler et formé des officiers suivants:

Colonel Divisionnaire de Loriol, Berne
Colonel Divisionnaire Frey, Berne
Colonel Hilfiker, Berne
Colonel Mylius, Bâle
Colonel Rothpletz, Berne
Colonel Guisan, Lausanne
Colonel Schmidheiny, Heerbrugg

Colonel Audeoud, Chêne-Bourg
Lieut. Colonel Signorini, Berne

13 travaux nous sont parvenus dans les délais prescrits et d'après la matière traitée se répartissent comme suit:

Guerre de montagne No 1 et 2	2
Tactique d'infanterie No 12 et 13	2
Tactique de cavalerie No 10 et 11	2
Service de sapeur No 9	1
Projet d'un pont de 5 tonnes No 4, 5, 6, 7, 8	5
Santé No 3	1
	13

Fait regrettable à constater, aucun sujet ayant trait aux questions d'artillerie et de subsistances n'a été traité. Ce sont les deux seules armes qui ne sont pas représentées dans les travaux de concours.

Le Comité Central tient à exprimer sa reconnaissance aux membres du jury, et particulièrement à son président, pour le travail dont ils ont bien voulu se charger. Les conclusions de leur examen vont vous être exposées tout à l'heure.

Délégations du Comité Central.

D'office le Comité Central est membre de la *Fondation du Don National* et de celle de *Tenero*. Notre vice-président a assisté à la réunion du conseil de fondation, tenue à Tenero le 23 mai; le conseil a visité à cette occasion les nouvelles installations de cet établissement de réadaptation au travail des soldats sortant d'un sanatorium.

L'année dernière, nous nous sommes fait recevoir membre à vie de l'oeuvre du *Götschihof* et de ce fait nous serons appelés à nous occuper aussi de cette institution militaire.

Nous avons alloué un don d'honneur de Fr. 200.— au *Tir Fédéral à Aarau* et notre Comité s'est fait représenter par trois de ses membres à la journée officielle de cette manifestation nationale. Comme les années précédentes nous avons alloué un subside de Fr. 100.— à l'oeuvre de la *Croix Rouge Suisse*.

Une Coupe challenge a été offerte à l'*Association Suisse des Sous-Officiers* pour son concours trisannuel de ski. Ce challenge sera remis à la section de sous-officiers qui sera classée première au concours de patrouilles.

Enfin, en vue de l'organisation du concours annuel de la *Société Suisse des Cyclistes militaires*, nous avons adressé un don d'honneur de Fr. 50.— à la section de St. Gall de cette société.

Notre président a assisté aux *assemblées générales des sections* de Berne, de Vaud et du Valais. Le Comité Central a été heureux de profiter de ces occasions de prendre contact avec les sections cantonales; s'il n'a pas pu accepter toutes les invitations qui lui ont été adressées, il tient à remercier ici encore toutes les sections qui ont voulu l'associer à leurs manifestations les plus importantes.

Le Major Boveyron s'est rendu également à l'assemblée générale de la Société Suisse des *Officiers d'Administration* à Bâle le 17 mai.

Section Vorort.

Sur la proposition du Comité Central les sections ont désigné la *Section Tessinoise* des officiers en qualité de section Vorort pour la prochaine période triennale 1924—1928.

Le nouveau Comité s'est constitué comme suit:

Colonel Ruggero Dollfus
Lieut. Colonel Raimondo Rossi
Lieut. Colonel Rodolfo Gansser
Lieut. Colonel Isidoro Luzzani
Major Antonio Bolzani
Major Constantino Chiesa
Capit. Arturo Weissenbach

Depuis 1865, le canton du Tessin n'a pas eu l'honneur de présider aux destinées de la Société Suisse des Officiers; nous avons donc estimé que son tour était venu et la consultation réglementaire que nous avons opérée à ce sujet auprès de nos sections nous a prouvé que notre sentiment était partagé par nos camarades. L'empressement avec lequel la section tessinoise a accepté la charge que nous lui proposions nous est un sûr garant du zèle avec lequel le nouveau Comité remplira sa tâche.

Assemblée générale.

L'organisation des journées des 13 et 14 juin a également sollicité l'activité du Comité Central. D'entente avec la section de Genève qui fête cette année le centième anniversaire de sa fondation, nous avons fait coïncider ces deux manifestations, ce qui nous permet d'enlever à notre assemblée de délégués et à notre assemblée générale leur caractère exclusivement administratif; notre réunion retrouvera ainsi, pour renouer nos liens de camaraderie, quelques unes des meilleures traditions des anciennes fêtes fédérales d'officiers.

Comme vous avez pu en juger par le programme détaillé que vous avez tous reçu, nous avons rétabli les assemblées d'armes avec conférences appropriées, avant l'assemblée générale.

Pour la circonstance, nous avions demandé à la Société des Officiers d'Administration, du Service de Santé, du Train, des Aumôniers militaires, de bien vouloir faire coïncider leurs assemblées générales avec la nôtre ce qui aurait donné plus de relief, par une participation évidemment plus nombreuse, tant aux réunions d'armes qu'aux autres manifestations figurant au programme. Malheureusement aucune de ces sociétés n'a pu répondre favorablement à notre proposition; plusieurs d'entr'elles avaient déjà fixé, lors de leur dernière réunion, la date et le lieu de leur prochaine assemblée, et la Société des Officiers du Train ne nous a pas donné de nouvelles. Pour la prochaine réunion de notre Société il conviendra de prendre des dispositions assez à temps pour que ces diverses assemblées puissent coïncider.

Nous espérons que ceux de nos camarades qui ont pu être des nôtres au cours de ces deux journées en garderont un bon souvenir et qu'ils remporteront de nos réunions un encouragement et une plus claire notion de leur devoir.

Finances.

Le rapport de notre trésorier va vous renseigner sur l'état de notre caisse. Le Comité Central a pris un soin tout particulier de la gestion financière des intérêts qui lui étaient confiés. Vous apprendrez tout-à-l'heure les résultats auxquels il est arrivé.

Conclusions.

Au termes de ces trois années d'activité, le Comité Central remet avec confiance entre les mains de l'assemblée générale le mandat qu'il en a reçu. Il a le sentiment très net que de multiples tâches restent à poursuivre par les sections et par le Comité Central. Il s'est toujours efforcé d'acheminer vers des solutions simples et pratiques les questions qui lui ont été soumises; son programme a tendu à des réalisations positives plutôt qu'à des efforts dispersés et platoniques.

Perfectionner l'instruction des officiers, renouer leurs liens de camaraderie, encourager le travail des sections, établir une liaison plus intime entre les sociétés d'officiers et les autorités militaires, faire comprendre à ces dernières quels sont les véritables besoins et les sentiments du corps d'officiers, tels sont les buts principaux que nous avons voulu atteindre.

En résumant ainsi notre activité, nous ne nous dissimulons en aucune façon les imperfections et les lacunes de notre gestion; mais, nous estimons qu'il y a là de quoi fournir une matière utile au travail du Comité Central de la Société Suisse des Officiers pour le bien de notre armée et de notre patrie.

Le président: *Sarasin, Col. Div.*

Rapport du Trésorier sur l'Exercice 1922/1925.

Le Bilan au 31 mars 1922 établi par le Comité Central de Bâle accusait une fortune de frs. 35,335.54
dont il y a lieu de déduire le déficit de frs. 9,735.45
soit net frs. 25,600.09

somme qui figure à notre bilan au 31 mars 1922.

Une valeur, spécialement, avait occasionné une perte déjà passée par le Comité Central de Bâle. N'ayant aucun espoir de voir le cours se relever, nous l'avons réalisée.

Vous trouverez joint au bilan et au compte de Profits et Pertes que nous vous avons remis, l'état de nos titres. Vous constaterez que nous avons cherché à n'incorporer au portefeuille que des valeurs sûres. Nous pouvons facilement attendre le remboursement des obligations des cantons et villes, les valeurs à court terme permettant de faire face aux besoins de trésorerie.

Nous allons passer en revue les différents postes du Bilan et Compte de Profits et Pertes.

La fortune a passé de frs. 25,600.09
à frs. 51,335.94 soit une augmentation de: frs. 25,735.85

Le compte Titres a passé de frs. 27,233.35
à frs. 46,760.— soit une augmentation de: frs. 19,526.65

Le Compte Mobilier représente:

1 machine à écrire
1 machine à reproduction
1 pupitre

Le solde en Caisse représente notre solde en Banque-Compte disponible et le solde du compte postal.

Nos titres sont déposés à la *Banque Nationale Suisse*, Succursale de Genève. *La Banque de Dépôts & Crédit* à Genève a en dépôt les espèces.

Compte de Profits et Pertes.

Nous avions demandé à l'Assemblée de Bâle en 1922, de nous accorder éventuellement une augmentation de la cotisation. Cette augmentation nous ayant été refusée, nous avons cherché à limiter les dépenses et à les adapter aux recettes. Il nous fallait chercher aussi à reconstituer la fortune de la Société, pour pouvoir parer à toute éventualité, et engager si c'était nécessaire, des dépenses importantes. Cette dernière éventualité ne s'est pas produite heureusement, et nous pouvons laisser à nos successeurs la Caisse dans un très bon état.

Produit des Cotisations.

Seules 7 Sections ne nous ont pas adressé leur cotisation pour 1924/1925; mais comme les exercices chevauchent, elles parviendront au prochain Comité Central.

Intérêts. Sans commentaires.

Bénéfice sur portefeuille. Il représente la plus-value enregistrée au 31. 3. 25.

Dépenses.

Subvention à la Revue Militaire Suisse et Assemblée Générale: ne demandent pas de commentaires.

Allocations diverses.

N'ont pas dépassé frs. 2,000.— annuels mis à la disposition du Comité Central (Statuts art. 19).

Assemblée de la Commission d'Etude: 1 seule séance à Berne.

Frais de bureau, frais de local, indemnité de voyages, réduits au strict minimum.

Concours. Sans commentaires.

Périodiques. Le résultat des Périodiques n'est pas régulier:

Le Journal Militaire Suisse accusait en 1922 un déficit frs. 1117.90
en 1923 un boni frs. 458.65
en 1924 un déficit frs. 163.65

La Vierteljahrschrift accusait en 1922 un déficit frs. 903.50
en 1923 un déficit frs. 3154.80
en 1924 un déficit frs. 2854.60

Une active propagande a amélioré, pour 1925, le nombre des abonnements. Vous aurez à prendre une décision sur les publications dans un instant, je n'allonge pas sur ce sujet.

En résumé, notre activité a permis d'enregistrer un dépassement des recettes sur les dépenses de frs. 25,735.85 qui vient en augmentation de la fortune.

Bilan au 31 mars 1922.

<i>Actif</i>		<i>Passif</i>	
Caisse	frs. 26,369.19	Journaux	frs. 25,049.05
Titres	frs. 24,277.95	Capital	frs. 25,600.09
Mobilier	frs. 2.—		
Total . . .	frs. 50,649.14	Total . . .	frs. 50,649.14

Bilan au 31 mars 1925.

<i>Actif</i>		<i>Passif</i>	
Caisse	frs. 4,573.94	Capital au 31. 3. 25 .	frs. 51,335.94
Titres	frs. 46,760.—		
Mobilier	frs. 2.—		
Total . . .	frs. 51,335.94	Total . . .	frs. 51,335.94

Compte de Profits & Pertes 1922/1925.

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Subvention R. M. S. .	frs. 4,500.—	Cotisat. de membres	frs. 50,716.—
Assemblée Générale 1922	frs. 1,796.55	Intérêts	frs. 5,906.45
Allocations diverses .	frs. 2,718.75	Bénéf. portefeuille	frs. 460.20
Assemblée Com. d'étude	frs. 494.25		
Frais de bureau . . .	frs. 3,714.20		
Appointements . . .	frs. 6,982.—		
Frais de local . . .	frs. 1,668.10		
Indemnités de voyages	frs. 242.15		
Concours 1922 . . .	frs. 1,500.—		
Journal Militaire Suisse	frs. 822.90		
" Vierteljahr- " schrift	frs. 6,912.90		
<i>Excédent des recettes</i>	frs. 25,735.85		
Total	frs. 57,082.65	Total	frs. 57,082.65

Etat des Titres au 31 mars 1925.

<i>Capital</i>	<i>Valeurs</i>	<i>Cours</i>	<i>Total</i>
frs. 1,000.— 3½ % Canton de Bâle-Ville	1888/9	910.—	frs. 910.—
frs. 5,000.— 3½ % Canton de Vaud	1888	970.—	frs. 4,850.—
frs. 10,000.— 3½ % Ville de Genève	1889	870.—	frs. 8,700.—
frs. 3,000.— 3½ % Ch. fer Central Suisse	1894	780.—	frs. 2,340.—
frs. 4,000.— 4½ % Caisse Hypot. Genève	1926	100 %	frs. 4,000.—
frs. 10,000.— 5 % " " "	1926	100 %	frs. 10,000.—
frs. 5,000.— 5¼ % " " "	1927	100 %	frs. 5,000.—
frs. 5,000.— 5 % Banque Dépôts & Crédit	1926	100 %	frs. 5,000.—
frs. 5,000.— 5½ % " " "	1927	100 %	frs. 5,000.—
frs. 1,000.— 3½ % Crédit Foncier Vaudois 1889/90	1889/90	960.—	frs. 960.—
frs. 49,000.—			frs. 46,760.—

Genève, le 7 mai 1925.

Le Trésorier:
Major C. Boveyron.